

BTP CFA Vendée
Le réseau de l'apprentissage BTP

OFFRE DE FORMATION CONTINUE COURTE 2026-2027
MÉTIERS DU BÂTIMENT

BTP CFA Vendée propose aux salariés, demandeurs d'emploi, gérants ou créateurs d'entreprise des **actions de formation continue de courte durée en inter-entreprises**, allant de **l'initiation** au **perfectionnement technique**.

Possibilité d'inscription sous conditions de la validation des prérequis jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation. Programmes et modalités d'inscription disponibles sur notre site web.

Nos métiers	Intitulé de l'action de formation	Coût*	Durée
Bois	B101C - Raccordement des motorisations de menuiseries extérieures et fermetures (portes, portails, volets roulants)	1155€	3 jours 21 h
Couverture	TT104C - Réalisation d'ouvrages d'étanchéité en zinc - initiation soudage et façonnage	1 155 €	3 jours 21 h
	TT105C - Réalisation d'ouvrages d'évacuation d'eaux pluviales en zinc - perfectionnement soudage et façonnage	840 €	2 jours 14 h
	TT300C - Pose d'ardoise	840 €	2 jours 14 h
	TT400C - Couverture zinc à joint debout	980 €	2 jours 14 h
	TT500C - Pose d'une couverture en tuiles en terre cuite ouvrages simples	1 050 €	2 jours 14 h
Finition - Peinture, sol souples, carrelage, plâtrerie	F104C - Application mécanique des peintures par pulvérisation (Techniques aux pistolets haute pression)	980 €	1 jour 7 h
	F110C - Réalisation de travaux de pose de revêtements muraux « prémium » en intérieur	1 750 €	5 jours 35 h
	F200C - Pose de revêtements de sol PVC en lés sans obstacle de technicité courante	1 050 €	2 jours 14 h
	F201C - Réception et organisation de la préparation des supports pour la pose de revêtement de sol souple	420 €	1 jour 7 h
Plomberie, chauffage, ventilation, froid et conditionnement d'air	L201C - Initiation à la plomberie : réseaux cuivre, PVC, PER, Multicouches	1 540 €	4 jours 28 h
	L400C - Mise en service et maintenance des chaudières gaz (puissance inférieure ou égale à 70 KW)	945 €	3 jours 21 h
	L401C - Mise en service et maintenance des chaudières fioul (puissance inférieure ou égale à 70 KW)	770 €	2 jours 14 h

Électricité	E100C - Bases en électricité bâtiment	1 155 €	3 jours 21 h
	E902C - Installation de panneaux photovoltaïques (ISB)	2 520 €	19 jours 126 h
	E912C - Principe de fonctionnement et caractéristiques des installations photovoltaïques	350 €	1 jour 7 h
	E913C - Installation de panneaux photovoltaïques en ISB sur couverture tuiles	980 €	2 jours 14 h
	E914C - Installation de panneaux photovoltaïques en ISB sur couverture en ardoises	1 960 €	4 jours 28 h
	E915C - Installation de panneaux photovoltaïques en ISB sur couverture bacs acier	1 470 €	3 jours 21 h
Habilitation électrique	S304C - Préparation à l'habilitation électrique (NFC 18-510) pour le titre BP initiation photovoltaïque	560 €	2 jours 14 h
Études et encadrement de chantier	EN101C - Tuteur - Maître d'apprentissage	420 €	2 jours 14 h
	EN201C - Chef d'équipe - Préparer et gérer les chantiers	1 260 €	4 jours 28 h

*exonéré de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI

Retrouvez les **dates des prochaines sessions sur notre site internet.**

www.**btpcfa-pdl**.com/85

En complément de notre offre de formation ci-avant, nos équipes sont à votre écoute pour étudier la réponse la plus adaptée à vos besoins de formation **sur mesure** et vous proposer **des actions de formation en intra-entreprise.** Nous nous engageons à vous apporter une réponse sur la faisabilité de votre projet dans un délai de 30 jours maximum.

CONTACTEZ-NOUS

formationcontinue-85@btpcfa-pdl.com

Marie BARON
Responsable Formation Continue
02 51 62 78 72

23 rond-point du Coteau,
85000 La Roche-sur-Yon

Carole CAVOLEAU
Responsable Développement Formation
02 51 62 26 29

Aurélien PRIEUR TESSIER
Chargé Développement Formation
02 51 62 78 70

MAJ :09/09/2026 - Flyer FCC Bâtiment - BTP CFA Vendée

BTP CFA Pays de la Loire, 9 rue Marcel Sembat, 4100 Nantes. n°SIRET : 786 055 293 00033. APE : 8532Z. Association Loi 1901. Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52 44 06690 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
© Freepik - Impression : Imprimerie Yonnaise. Ne pas jeter sur la voie publique.